

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

La Commission de l'énergie de l'Ontario a finalement rendu sa décision concernant les tarifs de transport de Hydro One, et l'attente en a valu la peine. La Commission a réduit d'environ 900 millions de dollars (M\$) les sommes recouvrables auprès des clients, certaines dès maintenant et d'autres à plus long terme. Pour les écoles, cela représente une économie de plus de 15 M\$. De plus, la Commission a renoncé à apporter les changements prévus aux structures tarifaires, ce qui permettra aux écoles d'économiser au moins 5 M\$ de plus dans l'avenir.

*Si l'on tient compte d'autres dossiers de moindre importance, les économies réalisées au troisième trimestre s'élèvent à environ **20,4 M\$**.*

Au quatrième trimestre, la Commission devrait rendre sa décision sur la demande la plus importante qu'elle ait jamais étudiée, celle qui concerne les tarifs de production d'électricité d'Ontario Power Generation. Toutefois, les groupes de clients se concentreront plutôt sur les demandes visant les tarifs de distribution d'électricité de Hydro One et d'Alectra, ainsi que la fusion d'Enbridge et Union Gas. Il faudra également veiller à préserver le droit de la Coalition de l'énergie des écoles et des autres groupes de clients d'intervenir auprès de la Commission, qui est encore une fois menacé.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Tarifs de transport - 2017-2018.

La première décision tarifaire visant Hydro One depuis sa récente privatisation avait été reportée pour des raisons inconnues, mais elle a finalement été rendue à la fin de septembre. Elle a pour résultat immédiat que nos tarifs pour 2017 et 2018 seront inférieurs au montant demandé. En effet, la Commission a réduit de 1,8 M\$ l'augmentation proposée de 3 M\$ visant les écoles. La Coalition de l'énergie des écoles, représentée par Mark Rubenstein, a réussi à obtenir des réductions concernant les dépenses en immobilisations ainsi que les niveaux de rémunération très élevés de l'entreprise.

Des économies plus considérables à long terme ont résulté de l'examen d'une question fiscale complexe découlant du premier appel public à l'épargne de Hydro One. La proposition de l'entreprise aurait entraîné des hausses de tarifs pour plus de 20 ans, et tout le monde prévoyait qu'elle serait approuvée : c'était un fait accompli.

Toutefois, dans une analyse longue et difficile, la Commission de l'énergie a plutôt adopté une proposition de Jay Shepherd, un des avocats de la Coalition, qui était auparavant fiscaliste.

Il en résultera des réductions à long terme de 822 M\$ des tarifs de transport et de distribution pour l'ensemble des clients de Hydro One. Pour les écoles, cela représente une réduction de 13,5 M\$, qui porte le **total des économies à long terme réalisées dans ce dossier à 15,3 M\$**.

Hydro One - Tarifs de distribution - 2018-2022.

La division de distribution de Hydro One dessert environ 1 100 écoles. Elle a déjà les tarifs les plus élevés de tous les distributeurs d'électricité, mais elle propose pour les écoles une augmentation annuelle moyenne de 3,4 % sur cinq ans, les hausses les plus importantes survenant au début de cette période. L'augmentation cumulative atteint 11 M\$, soit plus de 10 000 \$ par école. C'est trop, et la Coalition va s'opposer à cette proposition, comme elle l'a fait dans le passé.

Pour les 50 écoles situées dans les trois secteurs récemment acquis par Hydro One (Norfolk, Haldimand et Woodstock), la situation est encore pire. Pour les trois premières années, les tarifs resteraient inchangés, mais pour les deux années suivantes, ils grimperaient de 300 000 \$, ce qui représente environ 6 000 \$ par école. Pendant les cinq années suivantes, ils augmenteraient encore de 8 % à 10 % par année. Nous nous étions

opposés à ces acquisitions en faisant valoir qu'elles entraîneraient inévitablement des hausses de tarifs. Nous n'avons pas eu gain de cause, mais la Commission de l'énergie nous a promis de protéger les clients. Nous allons maintenant lui demander de tenir sa promesse.

Les audiences étaient prévues pour le début de 2018, et la Commission devait rendre sa décision à la fin du printemps. Toutefois, en raison de retards, la Commission tiendra probablement les audiences au printemps, et sa décision se fera attendre au moins jusqu'à l'été.

Ontario Power Generation (OPG) - Tarifs de production - 2017-2021. La décision dans ce dossier se fait toujours attendre, et nous la prévoyons maintenant pour le mois de décembre. L'étude de cette demande a comporté de nombreux aspects complexes (dont nous avons traité en détail dans des rapports précédents), dont la difficile question du « lissage » des tarifs. L'enjeu financier pour les écoles est considérable, car il se chiffre à 77 M\$ pour les cinq prochaines années, et à 340 M\$ pour les dix années suivantes.

Même si la décision de la Commission nous est très favorable, les tarifs d'OPG vont beaucoup augmenter. Depuis la restructuration d'Ontario Hydro en 1999, les centrales nucléaires sont fortement subventionnées. Comme elles doivent faire l'objet de nouvelles dépenses importantes qui ne seront pas subventionnées, les clients finiront à la longue par en payer le prix réel.

Une fois la décision rendue en décembre, il est peu probable que les nouveaux tarifs seront mis en œuvre immédiatement. La mise en œuvre du mécanisme de lissage des tarifs pourrait prendre un certain temps, et OPG pourrait en appeler de la décision de la Commission.

Conception des tarifs des installations commerciales et industrielles. Bien que les écoles ne soient pas des installations commerciales ou industrielles, elles entrent dans cette catégorie. Or, depuis trois ans, sur l'ordre des distributeurs d'électricité, la Commission de l'énergie cherche des moyens de protéger les revenus de ces derniers pendant que certains de leurs clients souhaitent produire leur propre électricité.

Au départ, la Commission proposait de faire passer tous les clients de chaque catégorie d'un tarif fondé sur la consommation à des frais fixes mensuels, comme c'est déjà le cas dans le secteur résidentiel. Cette mesure aurait eu pour effet de faire augmenter la facture des écoles de 1 M\$ ou plus par année. Nous nous y sommes opposés durant une longue série de discussions, et la Commission a fini par se ranger à notre avis et par reconnaître que l'adoption de frais fixes pour les gros clients du service général, comme les écoles, ne produirait pas un résultat équitable. Les économies ainsi réalisées par les écoles atteindront **au moins 5 M\$** au fil du temps.

Tout n'est pas parfait pour autant. La solution proposée par le personnel de la Commission aurait pour effet de rendre non rentable l'installation de panneaux solaires sur les toits des écoles (ou des magasins Loblaws ou Home Depot). Elle pénaliserait également les installations de cogénération des hôpitaux, des universités et d'autres institutions ou entreprises, qui aident la province à réduire sa demande de pointe en électricité.

Nous collaborons avec la Commission de l'énergie pour essayer d'améliorer sa proposition en vue d'éviter ces conséquences, qui sont involontaires.

Autres distributeurs d'électricité. Des règlements et des décisions concernant quelques petits distributeurs d'électricité, dont Thunder Bay Hydro, ont permis aux écoles visées de réaliser des économies d'environ 100 000 \$. Plusieurs demandes de petite envergure sont encore à l'étude, mais aucune décision n'est imminente.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Fusion d'Enbridge et Union Gas. Enbridge a acquis la société mère d'Union Gas au début de l'année, mais elle a immédiatement annoncé que les deux sociétés fonctionneraient de manière indépendante. Chacune des entreprises devait présenter en novembre 2017 une demande proposant d'importantes hausses de tarifs sur cinq ans (de 2019 à 2023). En coulisse, nous nous sommes vivement opposés à cette façon de faire, qui supposait que la fusion ne produirait pas de gains d'efficacité.

Enbridge a maintenant informé des acteurs de l'industrie qu'elle a modifié sa stratégie. Elle va demander en octobre l'approbation de la fusion, puis elle va soumettre un plan tarifaire d'une durée de 10 ans qui permettrait aux actionnaires de l'entreprise fusionnée de conserver tous les avantages résultant de la fusion.

Nous allons chercher à obtenir un partage équitable de ces avantages entre les actionnaires et les clients de l'entreprise.

AUTRES QUESTIONS

Expansion des activités des distributeurs.

Enbridge présenté la demande d'approbation de ses tarifs pour 2018. Utilisant comme prétexte le régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission, l'entreprise cherche à accroître ses activités dans des secteurs où elle n'a pas le monopole de la distribution du gaz naturel. Elle veut obtenir la protection offerte par des tarifs réglementés afin d'éliminer tout risque de perte, tout en faisant concurrence à des entreprises privées offrant des produits et services identiques aux siens. Alectra a indiqué qu'elle comptait faire de même dans sa prochaine demande d'approbation de tarifs.

Nous allons agir de concert avec les autres groupes de clients qui s'opposent à un élargissement de la protection des règlements qui aurait des effets anticoncurrentiels, car il est reconnu que cela nuit aux clients à long terme.

Attaque contre la représentation des clients.

Depuis des années, les entreprises de services publics demandent à la Commission de l'énergie de limiter la capacité qu'ont les représentants des clients d'intervenir dans l'examen de leurs demandes d'approbation de tarifs. Elles estiment qu'elles feraient l'objet d'un examen moins rigoureux si elles pouvaient se débarrasser de la Coalition de l'énergie des écoles et d'autres organismes du même acabit. La Commission a formulé quelques propositions à cette fin, mais aucune d'elles ne s'est révélée viable.

À la fin de septembre, la Commission a annoncé aux entreprises le lancement d'une nouvelle initiative de « réglementation proportionnée », qui limiterait la participation des représentants des clients à bon nombre des activités d'examen des tarifs où ils sont actuellement les principaux intervenants. Un projet pilote est prévu pour l'année en cours, mais il ne sera même pas terminé avant la mise en œuvre complète de l'initiative, qui est prévue pour août 2018.

Nous surveillons activement cette menace à la participation des écoles, et nous allons répondre à ce défi.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

(wmcnally@opsba.org)

ou Jay Shepherd

(jay@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org